

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

### LES PRATIQUES DE LA TRANSHUMANCE EN FRANCE

#### PROVENCE - ALPES

 <p>Transhumance ouverte au public Massif des Aravis (Mir Photo)</p>	 <p>Fête de la transhumance de Die (Mir Photo)</p>	 <p>Troupeau de vaches tarines en alpages (Loïc Perron)</p>
 <p>Transhumance estivale ovine Larche, Alpes de Haute-Provence (Maison de la transhumance)</p>	 <p>Transhumance ovine à pied, plateau de Valensole, Alpes de Haute-Provence (Maison de la transhumance)</p>	 <p>Transhumance hivernale bovine Eze, Alpes Maritimes (Maison de la transhumance)</p>

#### I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

##### 1.1-Nom

###### *En français*

Le mot « transhumance » vient d'Espagne où le verbe *trashumar* témoigne depuis le Moyen Âge de la pratique de bergers professionnels dirigeant sur de longues distances, de pâturages d'hiver en pâturages d'été, de grands troupeaux d'ovins, parfois de bovins et même d'équins. Dans la langue française, ce n'est qu'au siècle des Lumières que l'on commence à parler de troupeaux *transhumans* et de *transhumation*. La pratique y existe depuis longtemps mais tant qu'il n'est pas nécessaire de remplacer les dénominations locales par des appellations françaises, celles-ci subsistent.

###### *En langue régionale*

En territoire occitan, *amountagna, estiva* ou *montar a l'estiva, iverna* ou *ivernar, far la routo* (...) désignent depuis le Moyen Âge les allées et venues saisonnières des bergers et de leurs troupeaux, entre les plaines littorales et les pâturages d'altitude. Dans les Alpes du Nord sont employés les termes d'*emmontagnée, de démontagnée, d'inalper, de désalper*, ainsi que de *remue*.

##### 1.2-Domains de classification selon l'UNESCO

- Traditions et expressions orales
- Pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

### 1.3- Communautés, groupes et individus liés à la pratique

Ceux qui pratiquent majoritairement la transhumance sont les éleveurs ovins appelés localement moutonniers, gardant eux-mêmes (éleveurs-bergers), embauchant des bergers salariés ou confiant leurs troupeaux aux éleveurs alpins. Les grands transhumants proviennent de la plaine de Crau et des départements méditerranéens, et leurs troupeaux se dirigent vers toutes les Alpes, du Sud et du Nord (200 à 500 km) ; ils sont provençaux, mais aussi originaires de la montagne (Savoie, Piémont). La moyenne transhumance est pratiquée par des éleveurs ovins et bovins, basés notamment dans les Préalpes, sur une distance plus courte (50 à 100 km). Les éleveurs de haute montagne, y compris bovins et caprins, pratiquent une transhumance locale (ou verticale) vers des alpages de proximité, généralement sur la même commune. La transhumance hivernale est pratiquée par certains troupeaux, ovins et bovins, des exploitations montagnardes, y compris des Alpes du Nord, qui viennent passer l'hiver et une partie du printemps dans les plaines ou massifs forestiers du littoral. Enfin, un véritable nomadisme est pratiqué par les *herbassiers*, éleveurs sans terre transhumant de place de pâturage en place de pâturage tout au long de l'année. Ces systèmes, économes en foncier et en capital, permettent notamment l'installation progressive de jeunes éleveurs.

De façon générale, c'est une communauté professionnelle provençale et dauphinoise, mais dont l'origine se diversifie aussi avec des installations de tous horizons géographiques et culturels.

Dans les Alpes du Nord est employé le terme d'*alpagistes*, qui fait surtout référence à l'élevage bovin. Un alpagiste est la personne qui utilise l'alpage. Il peut en être propriétaire ou locataire. Il peut être propriétaire de tout ou partie du cheptel inalpé. Il peut en effet prendre des bêtes en pension en estive pour augmenter sa production (cas des alpages laitiers) ou pour des prestations de gardiennage auprès d'éleveurs.

Le **Syndicat des éleveurs du mérinos d'Arles**, premier syndicat ovin créé en France à Arles en 1921, joua un rôle particulièrement actif dans le maintien de la transhumance dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, dans les dernières années de la transhumance à pied depuis les Bouches-du Rhône ou encore l'amélioration des cabanes de bergers. Aujourd'hui, la **Fédération Régionale Ovine du Sud-Est (FROSE)** regroupe l'ensemble des **Fédérations départementales ovines (FDO)** de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le plus souvent, les éleveurs se regroupent en Groupements pastoraux (alpage). Il existe aussi des Associations de Transhumance hivernale et des Associations Foncières Pastorales. Au total, ce sont près de 600 collectifs d'éleveurs qui exercent en Provence et dans les Alpes. Ils sont représentés et accompagnés par des associations de Groupements pastoraux, **ESTIVALP** dans les Alpes-de-Haute-Provence et **ALPAGE** dans les Hautes-Alpes et par les services pastoraux dans les Alpes du Nord : **Association Départementale d'Économie Montagnarde (ADEM) pour la Drôme**, **Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)**, **Société d'Économie Alpestre (SEA)** en Savoie et une autre en Haute-Savoie. Le *Réseau pastoral alpin* mutualise les compétences et capacités des services pastoraux et du **Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI) Montagn'Alpes**.

Le rôle de ces services techniques est d'accompagner ces collectifs et de faire le lien avec les autres dispositifs de la loi pastorale de 1972, comme les Associations foncières pastorales (collectifs de propriétaires proposant leur foncier à un usage pastoral). Les territoires pastoraux, autodéterminés sur impulsion de la Région Rhône Alpes, portent des projets organisés dans les Alpes du Nord en plans pastoraux territoriaux. Dans les Alpes du Sud, les Plans d'Occupation Pastorales Intercommunales (POPI) permettent de travailler sur la concertation et la prise en considération des enjeux d'aménagement de vastes territoires pâturés.

En 1989 a été créée l'**Association des éleveurs ovins transhumants du Vercors**, qui a notamment pour objectifs de regrouper les éleveurs ovins de la plaine et de la montagne qui transhumant l'été sur les alpages du Vercors, et d'entreprendre des actions de défense et de valorisation de la transhumance.

Les bergers salariés sont généralement des saisonniers (estives, mais aussi places de transhumance hivernale, d'agnelage ou de printemps) dont l'origine culturelle est de plus en plus souvent citadine, et c'est une profession qui se féminise. Ils sont regroupés dans des associations de portée Régionale, dont l'une des plus actives est actuellement l'**Association des Bergères et Bergers de Provence et des Alpes du Sud**.

La formation des nouveaux bergers est assurée par le **Centre de Formation du Merle** (Salon de Provence) et la formation berger-vacher d'alpage (CFPPA de Die, de la Motte Servolex et de la Côte St André). Le Lycée agricole de contaminate-sur-Arve propose également un alpage école. Les bergers étant très mobiles, ils peuvent avoir été formés dans d'autres massifs que ceux où ils exercent.

Le pastoralisme est accompagné à l'échelle régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur par le **Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM)** dont les missions comprennent l'appui au pastoralisme collectif, l'expertise, le développement territorial et la recherche-développement.

En lien avec les territoires où elles sont insérées, des maisons thématiques proposent des médiations et travaux de recherche. La **Maison de la transhumance** (Salon-de-Provence) prend en charge la valorisation patrimoniale de la transhumance dans une dimension méditerranéenne. La **Maison du Berger** (Champoléon, Hautes-Alpes) constitue un centre d'interprétation des cultures pastorales alpines. Des **Maisons des alpages** (Besse-en-Oisans, Isère et Servoz, Haute-Savoie), proposent également des informations et animations sur les alpages et l'agropastoralisme.

Au niveau des collectivités territoriales, s'est constitué récemment l'**Association des Communes Pastorales de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Les **Conseils régionaux SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes** apportent un soutien financier à l'investissement, à l'animation et à la recherche-développement auprès des structures en charge du pastoralisme. L'ANCT apporte également son appui financier à des actions pastorales à l'échelle du Massif alpin au travers de la CIMA. Nombre de Départements et de collectivités territoriales apportent également un appui aux actions pastorales.

Les espaces naturels protégés développent également des programmes en faveur des articulations pastoralisme / biodiversité, de la médiation relative au partage des usages, des programmes de recherche et des espaces de gouvernance. Ils portent également des Projets Agro-environnementaux et Climatique (PAEC) qui permettent aux éleveurs de mobiliser le second pilier de la PAC. Une réserve naturelle nationale a été créée en 2001 sur les *coussouls* de Crau (environ 7 411 ha), terres d'hivernage des troupeaux transhumants de la plaine, qui a la particularité d'être gérée à la fois par le **Conservatoire des Espaces Naturels de Provence Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône**.

Question très sensible, l'appui sanitaire auprès des troupeaux transhumants dans un autre département (ou région), au niveau réglementaire (autorisations de transhumance, prophylaxies...) est assuré par la **Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS)**. Dans les Alpes du Nord, les GDS agissent aux échelles départementales : GDS des Savoie, GDS Isère et GDS Drôme. La police sanitaire, nécessaire à l'exercice des activités pastorales, est assurée par les Directions Départementales de la Protection des Populations.

Notons également que de grandes transhumances ovines ont été organisées par les syndicats ou associations d'éleveurs dans les villes du Sud-Est de la France, pour manifester leur mécontentement sur les conditions économiques (Marseille, 1990 et 2008) ou contre la présence des prédateurs (Nice, 1997 ; Lyon, 1998 ; Grenoble, 1999 ; Aix-en-Provence, 2000...). En 2008, la Fédération nationale ovine donna pour mot d'ordre d'organiser des *transhumances* dans les rues des grandes villes, ce qui fut réalisé à Clermont-Ferrand, Toulouse, Valence, Paris et Marseille.

### 1.3-Localisation physique

#### **Lieux de la pratique en France**

Les transhumances sont nombreuses et sont toujours des adaptations vitales sommes des contraintes. La mobilité est un facteur clef d'adaptation et d'accès aux ressources (herbe-feuillages-ligneux et eau), ainsi que la recherche de fraîcheur, sur des milieux sur lesquels les humains ont peu de prise.

**La transhumance estivale** est à destination des *alpages*, lieu d'accueil des troupeaux. Les éleveurs parlent aussi de *montagnes*. Les 680 000 ha d'*alpages des Alpes* accueillent chaque année 770 000 ovins, 90 000 bovins, 25 000 vaches laitières, 15 000 caprins et 2000 équins sur l'ensemble des massifs, du Mercantour au Mont-Blanc. Quelques troupeaux ovins en provenance des plaines et coteaux du Gard, de l'Hérault, de l'Ardèche, de la Loire, estivent également dans le massif alpin.

**La transhumance hivernale** se déroule vers des massifs boisés des départements littoraux méditerranéens où ils participent à la défense de la forêt contre l'incendie, ainsi que sur les regains d'automne des prairies de fauche de Crau (appelés localement *quatrième coupe*).

### ***Pratiques similaires en France et/ou à l'étranger***

Dans tous les pays méditerranéens, depuis des millénaires, et pour des raisons d'abord climatiques (étagement saisonnier des ressources entre plaines et montagnes), mais tout autant économiques (la disposition d'espaces suffisants pour la production de laine, de lait et de viande, mais aussi la nécessité d'éloigner les troupeaux à l'approche des récoltes) et finalement culturelles, la pratique de la transhumance est (ou fut) une constante. Participant d'un fonds identitaire commun, elle demeure, entre chacun des peuples de la Méditerranée et au-delà des conflits et des différences, un motif d'échanges et de reconnaissance mutuelle entre les peuples, les religions et les cultures.

### **1.5- Description détaillée de la pratique**

La pratique de la transhumance découle de cette complémentarité et saisonnalité des ressources offertes par des territoires très différents, notamment les ressources fourragères et la ressource en eau. Étant donné le fort gradient nord-sud que présente le massif des Alpes, les offres estivales varient entre les Alpes du Nord (humides) et les Alpes du Sud (sèches), et conditionnent ainsi des systèmes d'élevages très variés.

### ***De la transhumance à pied à la transhumance en camion***

Entre le milieu des années 1950 et celui des années 1960, les éleveurs ovins de la basse Provence, notamment des plaines de Crau et de Camargue, cessent de transhumer à pied. Circuler sur la route, quand on ne peut faire autrement, est devenu très difficile et les accidents sont fréquents. Il y a certes, et depuis la fin du XIXe siècle déjà, la possibilité d'utiliser le chemin de fer mais le transport est long et onéreux, les gares sont souvent éloignées et les pertes non négligeables. Les avantages de la bétailière, celui de charger le troupeau à la bergerie et de le décharger au plus proche de l'alpage, les aménagements, qui augmentent sa capacité à 400 animaux par véhicule, et surtout sa rapidité, vont progressivement l'emporter. D'autant que des compagnies de transport vont savoir s'y adapter en répondant rapidement aux demandes et en satisfaisant aux conditions d'hygiène et aux obligations sanitaires liées aux déplacements des troupeaux. Afin de supprimer tout risque de transmission, les camions sont en effet régulièrement nettoyés et désinfectés. Les chauffeurs savent par ailleurs acheminer le troupeau à destination en 7 à 8 heures, au maximum, et vérifier plusieurs fois au cours du transport que les bêtes soient en place et ne souffrent pas. Programmable à la demande, le transport en camion permet aussi de mieux tenir compte de la météorologie. Sans nostalgie aucune, les éleveurs transhumants ont désormais intégré le transport en camion comme une habitude. En permettant d'aller plus loin, il a aussi permis de bénéficier de pâturages plus lointains.

Le Verdon est sans doute le territoire de Provence où drailles et carraires sont encore les plus présentes et où la transhumance à pied est la plus pratiquée, même si y elle diminue là-aussi d'année en année. On estime aujourd'hui à environ 20 000 ovins le nombre de têtes qui, hivernant dans le Var, les Alpes Maritimes ou le sud des Alpes de Haute-Provence, continuent de cheminer à pied vers les alpages les plus proches de l'Ubaye, de la Tinée ou du Verdon. Ils empruntent alors les petites routes départementales et nationales de l'arrière-pays, les chemins, drailles et carraires, évitant les axes à grande circulation. Les voyages, d'une distance de cent à deux cents kilomètres, durent alors de cinq à dix jours, avec un départ aux alentours du 15 juin. Les retours sont tardifs, depuis la mi-octobre jusqu'à mi-décembre, afin d'économiser le plus possible une herbe rare et chère en Provence. La

transhumance à pied est aujourd'hui codifiée, avec des véhicules équipés de gyrophares à l'avant et à l'arrière du troupeau. L'équipe de route, bergers et leurs familles, accompagnants souvent devenus des amis au fil des kilomètres parcourus, sont équipés de gilets fluorescents. Les chèvres et boucs du Rove sont en nombre, affublés de leurs sonnailles de transhumance, les *redons*, afin de donner le rythme de marche au troupeau. Les rustiques chiens de Crau sont chargés de rabattre les bêtes afin de faire doubler voitures, motos et camions se présentant à l'arrière du troupeau. Les ânes sont souvent présents, mais ne sont plus bâtés. Ce sont les véhicules qui sont chargés de l'intendance nécessaire : nourriture, filets mobiles et batteries pour parquer le troupeau de nuit, tentes et couvertures pour les bivouacs... Le choix de poursuivre la transhumance à pied correspond pour ces éleveurs à une volonté de limiter les coûts du transport, onéreux sur des distances moyennes, de monter progressivement les bêtes en alpages afin qu'elles s'adaptent plus facilement, ainsi que de perpétuer la tradition.

### ***Les transhumances hivernales devenant outils d'aménagement***

Dans les années 1980, quelques éleveurs pionniers des Alpes du Sud, accompagnés par le CERPAM, constituaient dans les massifs des départements méditerranéens de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment le Var, les premières associations de transhumance hivernale à objectif de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). L'objectif est de faire entretenir par les animaux, en période hivernale, les surfaces des pare-feux afin de réduire le couvert végétal à la strate herbacée et limiter ainsi le risque d'incendie pendant l'été. Le pâturage réduit par ailleurs le nombre de passages mécaniques, en limitant la croissance des repousses arbustives. Les troupeaux, des brebis reproductrices à l'entretien ou en début de gestation en provenance des Alpes de Haute-Provence ou des Hautes-Alpes, sont présents de décembre à avril ou juin. L'intérêt pour les éleveurs est d'économiser la distribution de foin en bergerie dans les vallées alpines, voire d'accroître la taille des troupeaux au-delà de ce que permettent leurs infrastructures. Les espaces retenus sont équipés de clôtures, points d'eau, pistes d'accès (...).

Après la période pionnière des premières années, par moment difficile, a succédé une situation maintenant acquise de bonne maîtrise des opérations dans leurs différentes dimensions : organisation des exploitations, maîtrise de l'éco-toxicologie, conduite des troupeaux et du pâturage par des bergers stabilisés et compétents, contrôle de la végétation des pare-feu, intégration relationnelle avec les collectivités locales, les gestionnaires forestiers et les usagers du territoire. Dès 1990, les éleveurs contractualisaient par ailleurs leurs prestations d'entretien des coupures de combustible par le pâturage dans le cadre du dispositif de mesures agro-environnementales qui débutait alors en France, ce qui a facilité la mise en œuvre de ces opérations. Celles-ci concernent désormais les massifs des Maures et de l'Estérel, mais également de la Sainte-Baume ou du Garlaban. La transhumance hivernale permet ainsi, par l'activation de complémentarités inter-régionales, la revitalisation et l'entretien des espaces méditerranéens abandonnés par l'activité humaine.

Des opérations de transhumance hivernale bovine de grande envergure se sont également mises en place dans la fin des années 1980 suite à de grands incendies grâce à des collaborations entre les services pastoraux des Alpes du Nord, du CERPAM et des partenaires territoriaux. A l'origine du projet, des volontés complémentaires : celle d'éleveurs de montagne, Savoie, Haute-Savoie et Isère, désireux de mettre en pension de jeunes animaux, de décembre à mai, afin de libérer de la place dans les bâtiments d'élevage et de réduire la distribution de fourrages ; d'autre part, celle d'élus locaux et de leurs structures intercommunales, cherchant à recourir au pastoralisme pour la prévention des risques naturels dans les massifs. Le cheptel transhumant se compose essentiellement de génisses de race tarine, abondance et montbéliarde. Après une phase expérimentale, ces opérations se sont largement développées dans le sud de la France, grâce à un savoir-faire qui permet aujourd'hui d'assurer leur réussite et leur pérennité.

### ***Des équipements pastoraux structurants permis par des crédits publics***

Depuis l'adoption de la Loi pastorale en 1972, beaucoup d'améliorations ont été réalisées sur les estives. Ces améliorations, qui s'appuient en grande partie sur les missions des services pastoraux, ont

porté principalement sur les conditions de séjour et de travail des bergers. Des cabanes sont construites, de nombreuses autres rénovées. Des pistes d'accès sont ouvertes ou améliorées. Des points d'eau, des équipements plus ou moins mobiles pour le tri et la contention des animaux ont été installés. Quand les cabanes d'estive ne sont pas accessibles par voie carrossable, la montée en alpage des différents produits nécessaires à la vie du troupeau et du berger est proposée au travers d'opérations groupées d'héliportage.

### ***Des cheptels qui n'ont cessé de s'adapter***

Issues d'incessantes sélections, les races ovines élevées par les transhumants, autant que celles, caprines, asines et canines nécessaires à la conduite de leur élevage, sont autant de créations qui témoignent à travers celles d'aujourd'hui, d'une très longue histoire. Principale production ovine, du Moyen Âge au XIXe siècle, la laine détermina longtemps les choix de sélection. Ce fut encore plus le cas avec l'introduction du célèbre mérinos espagnol et la création, au début du XIXe siècle, en pays d'Arles, du mérinos d'Arles, par croisement avec la race locale, dite brebis d'Arles. Issue de deux races transhumantes, cette race ovine est aujourd'hui dominante, de la Provence aux Alpes. Elle est appréciée pour sa rusticité, son instinct grégaire et sa capacité d'adaptation aux changements de conditions d'élevage. Vient ensuite la préalpes du sud, dépourvue de laine sur la tête et les pattes et particulièrement bien adaptée à la montagne sèche. D'un effectif beaucoup plus réduit et originaire des Alpes-Maritimes, la brebis mourrerous, dite ainsi du fait de la couleur rousse de la tête et des pattes, fut sauvée de la disparition au début des années 1970. Elle se développe et constitue la troisième race ovine la plus représentée dans les troupeaux transhumants du sud-est de la France. Depuis 2010, les schémas de sélection des trois races sont portés par **l'Organisme de Sélection des Races Ovines du Sud-Est (OS ROSE)**, dépendant de la **Maison Régionale de l'Élevage**. Un **Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles (CPMA)** a également été créé en 2018, qui travaille principalement sur la valorisation de la laine, de même que **l'Association Mérilainos**.

Ces trois races supportent facilement l'agnelage d'automne, pour des raisons de commercialisation, certes, mais aussi parce que les brebis, saillies juste avant le départ en montagne, bénéficient durant leurs quatre mois de gestation de la meilleure nourriture qui soit, celle de l'alpage. Cette pratique, dite du dessaisonnement, puisqu'habituellement les mammifères mettent bas au printemps, est ainsi liée à la transhumance. Pour autant, les agneaux issus de l'agnelage de printemps, montés en alpage et commercialisés au démontagnage, appelés *tardons* en Provence et *agneaux d'alpage* en Dauphiné, sont un produit typique de la transhumance encore très présent dans l'élevage ovin. Et les foires à tardons sont encore très vivantes en automne à la descente d'alpage.

Dans la vallée et les alpages de la Roya (Alpes Maritime), proche de la frontière italienne, quelques éleveurs valorisent la race Brigasque, élevée autrefois pour la laine et aujourd'hui pour le lait. Très présente jusque dans les années 1960, les effectifs de la race se sont effondrés même si elle semble désormais connaître un léger renouveau. Ils sont regroupés au sein de **l'Association des éleveurs de brebis brigasque**.

Des caprins de la race, dite assez récemment du Rove – une commune de la chaîne de l'Estaque, dans les Bouches-du-Rhône – ont toujours été présents dans les troupeaux transhumants. Les boucs castrés, dits *menons*, qui d'instinct prennent la tête du troupeau, aident les bergers à l'entraîner, y compris en situations difficiles comme des déplacements dans d'importantes hauteurs de neige. Ils en sont fiers et leurs font porter les plus beaux colliers et les plus grosses sonnailles. Les chèvres allaitent sans difficulté les agneaux orphelins et leur lait permet de produire des fromages particulièrement savoureux, dont la fameuse brousse. Moins présente aujourd'hui dans les troupeaux transhumants depuis l'usage quasi généralisé du camion, elle a failli disparaître dans les années 1970, à la suite d'une épidémie de brucellose. Une **Association de Défense de la Chèvre du Rove** a ainsi été créée en 1979. De nombreux chevriers l'ont adoptée depuis, accroissant sensiblement son effectif et obtenant récemment pour "la brousse du Rove" une AOP (Appellation d'origine protégée).

Les ânes bâtés et chargés de tout ce dont les bergers auront besoin durant l'estivage, étaient autrefois très nombreux. Même si leur utilité est moins évidente aujourd'hui, ils n'ont pas vraiment disparu des élevages transhumants. Leur race, celle de l'âne de Provence n'est identifiée que depuis 1995

seulement. Elle est reconnaissable à la couleur grise de la robe et à la croix sombre qui la marque sur le dos. Le chien de conduite qui fut le plus fréquemment utilisé par les transhumants et l'est de plus en plus à nouveau, c'est un chien à poil foncé, frisé et souvent laineux à l'arrière-train, appelé *chien de Crau*. Sa rusticité, son endurance à la marche et son autorité vis-à-vis du troupeau en font un chien de conduite très apprécié des bergers. Une **Association de Sauvegarde du Chien Berger de Crau** a été créée en 2011.

Les *floucas* sont les animaux conducteurs des troupeaux transhumants. Ce sont des ovins mâles castrés et apprivoisés très jeunes, souvent des agneaux orphelins élevés au biberon. Ils portent de grosses sonnailles, les *redouns en patois ou redons en français*, ainsi que sur le dos et la tête 4 touffes (flocs) de laine laissées au moment de la tonte et décorés pour la parade et les déplacements de rubans de couleur. Ils aident grandement lors des manipulations du troupeau (triage de lots d'animaux, opérations de prophylaxie...), pour mettre en marche un troupeau par grande chaleur, pour traverser une route ou un torrent de montagne, embarquer dans les camions de transhumance. Les *floucas*, encore plus ceux à la toison noire, servent également de repères dans le troupeau, notamment en alpage. Ils sont également à l'honneur lors de la cérémonie du *pastrage*, coutume pastorale très ancienne en Provence, qui se tient généralement à Noël au cours de la messe de minuit dans de nombreux villages de Provence (*messe des bergers*).

En bovin lait, les races sont imposées par les cahiers des charges des SIQO. Il s'agit essentiellement de Tarines, Abondances et Montbéliardes.

- La race **Tarentaise**, race montagnarde réputée pour les qualités fromagères de son lait, compte 13 500 vaches dont 8 000 vaches contrôlées. Cette race savoyarde est la plus petite race ayant un schéma de sélection comparable aux grandes races laitières CAP Tarentaise : [www.race-tarentaise.com](http://www.race-tarentaise.com)

- La race bovine **Abondance**, race rustique originaire de Haute Savoie, montagnarde et fromagère, compte aujourd'hui 55 000 vaches dont 21 000 contrôlées en contrôle laitier (c'est à dire évaluées sur leur quantité et qualité de lait). C'est la quatrième race laitière française : [www.abondance.asso.fr](http://www.abondance.asso.fr)  
Ces deux races sont réputées pour la qualité des fromages qui y sont fortement liés, notamment le Beaufort, l'Abondance, la Tome des Bauges, la Tomme de Savoie, L'Emmental de Savoie ou le Reblochon.

Vient s'ajouter à ces deux races bovines une race ovine savoyarde, la race **Thônes et Marthod** qui est une race à petits effectifs comptant 7 000 brebis environ servant à la fois à la fabrication de fromages et de produits laitiers et à la production de viande : [www.union-eleveurs-race-thones-et-marthod.com](http://www.union-eleveurs-race-thones-et-marthod.com)

Les produits : [www.fromagesdesavoie.fr](http://www.fromagesdesavoie.fr)

- SYNDICAT DE DEFENSE DU FROMAGE BEAUFORT AOP : [www.fromage-beaufort.com](http://www.fromage-beaufort.com)

- Syndicat Interprofessionnel du Reblochon AOP : [www.reblochon.fr](http://www.reblochon.fr)

- Syndicat de la Tome des Bauges AOP : [www.tome-des-bauges.com](http://www.tome-des-bauges.com)

- Syndicat de l'Emmental de Savoie IGP: [www.emmental-de-savoie.com](http://www.emmental-de-savoie.com)

- Syndicat de la Tomme de Savoie IGP : [www.emmental-de-savoie.com](http://www.emmental-de-savoie.com)

- SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DU FROMAGE ABONDANCE AOP : [www.fromageabondance.fr](http://www.fromageabondance.fr)

- Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin AOP : [www.chevrotin-aop.fr](http://www.chevrotin-aop.fr)

- Syndicat de la Raclette de Savoie IGP : [www.raclette-de-savoie.fr](http://www.raclette-de-savoie.fr)

### 1.6- Langues utilisées dans la pratique

Si le français est aujourd'hui prédominant dans les échanges entre professionnels de la transhumance en Provence et dans les Alpes du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme), le vocabulaire spécifique utilisé y est très largement occitan (provençal). Certains termes sont ainsi encore très utilisés de nos jours par la profession : *avé, assalis, baile-pastre, bedigue, biais, cadeu, coulas, flouca, menoun, péguer, redoun, tai-tailla, tardoun, vacieu (...)*, ainsi que certains dictons comme *Bon pastre fai bon avé*.

Des lexiques existent, comme le *Petit lexique du pastoralisme en Provence* de Paul Pétrequin (*Le Monde alpin et rhodanien*, Revue Régionale d'Ethnologie, Grenoble, N°1/1995).

Dans les Alpes du Nord : langue francoprovençal ou arpitan (jusqu'en Drôme du Nord). Les termes arpitan et arpian signifient montagnard pour le premier, berger pour le deuxième. Alpage, Alpe vient de "Aulp", mot qui désigne l'alpage : pâturage d'altitude. Alper : passer l'été à l'alpage.

La toponymie mobilise très largement des termes liés à l'usage de la transhumance et du pastoralisme. C'est le cas par exemple :

- des lieux de repos du bétail aux heures chaudes de la journée : les Choumieux (Savoie), Chaumado, Chaouma (Ubaye), les Couchées (Vallée des Belleville), les Quaisey, reposoir (Savoie)
- des enclos de pierre, de bois ou de branchages : closet, clausis, enchâtre et surtout jas, jasse, gias, de la Maurienne aux Alpes Maritimes
- des abris sommaires pour le berger ou le menu bétail : cayole (Alpes de Haute Provence), baillettaz, bayette, brevette ou bouta « cabane lit de berger » (Haute Tarentaise), Chapil, chapieu (Savoie, Dauphiné), Frusta (Alpes maritimes)
- des remues : Remuaz (Chamonix), Muande, Mande, Moëndaz, Mutando (Savoie, Oisans, Alpes du Sud).

Source : les noms du patrimoine alpin. Atlas toponymique II Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence, 2004.

Les voies de transhumance, drailles et carraires, sont parfois encore indiquées sur les cartes IGN (plaine de Camargue, plateau de Valensole, vallée de la Blanche...) et figurent dans les noms de rues de nombreux villages et villes de Provence.

## **1.7- Éléments matériels liés à la pratique**

### ***Patrimoine bâti***

- Patrimoine archéologique : grottes-bergeries d'altitude de la Drôme et de l'Isère, occupées l'été il y a quelques 5 000 ans, qui attestent déjà, au néolithique, de mouvements saisonniers de troupeaux entre la plaine et la montagne ; abris sous roche de bergers du néolithique final, comme celui du Lauzanier (Alpes de Haute-Provence).

Dans les parcours à moutons, les *coussouls* de la plaine de la Crau : marques d'enclos pour l'élevage datant de la fin du néolithique ; bergeries, fours à pain et puits romains (plus de 200 bergeries découvertes dans les années 1980).

- Les *carraires* et *drailles* désignent les anciens chemins de transhumance à pied et avaient un important développement. Au fil des siècles, ces routes pastorales furent difficiles à maintenir. Un arrêté du Parlement de Provence de 1783 en rétablit l'usage et en fixa les largeurs minimales et maximales (5 à 10 cannes, la canne étant d'environ 2 mètres). Elles sont encore la plupart identifiables dans le cadastre napoléonien (1830-1860). Il n'en reste aujourd'hui que des sections réduites. Ces voies étaient bornées de murets bas et de couples de pierres relevées, parfois encore présents dans les territoires. Il reste également dans les villages des fontaines dédiées à la transhumance comme celles, célèbres, du Cours Mirabeau à Aix-en-Provence.

- Les bergeries, notamment celles de Crau (pisé, galets montés en *coudoulié*, pierre de Fonvieille), de Camargue (aux toits de sagne ou roseaux) et de la Montagne de Lure (en pierre sèche), jas et jasses ou jassia (espace herbeux plus ou moins plat et souvent clos par un muret de pierre sèche, le bétail y est réuni la nuit sous la surveillance du berger), habert. La bergerie de la Favouillane (Port Saint-Louis du Rhône) représente aujourd'hui le dernier vestige vivant de l'architecture vernaculaire du delta du Rhône. Un projet de valorisation pastorale et patrimoniale est en cours de discussion avec le Grand Port Maritime de Marseille, propriétaire du site.

- Les chalets d'alpage de Haute-Savoie ressemblent à des maisons d'habitation, par rapport aux cabanes pastorales plus sommaires plus au sud des Alpes, sans doute en raison du climat mais aussi des systèmes de production : transformation fromagère... Les mazots sont de petits chalets où l'on mettait les choses précieuses afin de les préserver d'un éventuel incendie du chalet principal. Les remues sont de petits bâtiments entièrement en bois et démontable, situé vers une altitude de 800 à

1 400 m et servant d'étape vers l'alpage. Les ateliers de transformation sont assortis de leurs caves d'affinage, ou glacières, freydières, ou encore frechous.

- Différents types de cabanes : cabane principale, secondaire ou d'urgence, parfois mobile ou abris de bergers ; parcs de nuit, murets, terrasses, bories, cairns...

- Le stockage de l'eau : impluvium, retenue collinaire, réservoirs, puits, abreuvoirs, systèmes de collecte d'eau : ayguiers, citernes en pierre enterrées, biefs d'irrigation.

- Les *assalis* ou *assalés* (grandes pierres plates pour distribuer les rations de sel en alpages).

- Les abbayes liées à des ordres religieux pratiquant la transhumance hivernale à partir du XIIIe siècle, comme le réseau des abbayes chalaisiennes, s'échelonnant de l'Isère aux Bouches-du-Rhône : Voreppe (Isère), Boscodon (Hautes-Alpes), Laverq et Lure (Alpes de Haute-Provence), Pierredon (Bouches-du-Rhône), Valbonne (Alpes Maritime).

### **Objets, outils, matériaux supports**

Les objets et outils directement liés à la transhumance sont nombreux : cloches et sonnailles, dont le *redoun*, grande sonnaille de transhumance au son grave portée par les boucs de la race du Rove ; marques à laine et à feu (pour les sonnailles), manteaux (la *limousine*) et capes, parapluies, guêtres, jambières, colliers à pointes ou à grelots pour les chiens, bâtons, fouets de route et de garde, *coulas* (colliers) et clavettes sculptées, couteaux au manche sculpté, ustensiles en bois, *biasses* (sacs portés en bandoulière), fanaux de route (« lampe-tempête »), souliers cloutés, bâts et *ensarri* (grand bissac à deux poches sacs portés par les ânes), *charretons* (ou *jardinière*), *botacul* (tabouret à un seul pied, muni d'une lanière pour le maintenir à la taille, et qui permet de s'asseoir lors de la traite), presses, moules et chaudrons (...). Autrefois étaient aussi utilisés les *albergos*, abris légers mobiles permettant chacun à un berger de coucher autour du troupeau pour le protéger la nuit contre les loups. Certains bergers sont réputés pour leur art de la sculpture d'objets pastoraux en bois : bâtons et fouets, clavettes (petites pièces travaillées qui maintiennent les sangles de cuir ou de bois retenant la cloche au collier des sonnailles), *coulas* (colliers en bois), colliers en cuir, couteaux, bagues... Michel Carnino, berger originaire du Briançonnais, était connu par ses pairs comme « l'artiste ». Plusieurs de ses bâtons, où est généralement représentée la transhumance du troupeau, de la plaine de Crau jusqu'aux montagnes des Alpes, sont ainsi conservés dans des musées de France.

L'*ensonnaillage* du troupeau avant le départ en transhumance, même réalisée en camions, reste un moment fort du cycle de l'élevage, ainsi que le marquage des toisons. Un artisan-sonnailler exerce encore son activité près d'Arles. Dans les Alpes du Nord existe la pratique de la *descente au bouquet* : les vaches sont décorées de bouquets de fleurs entre leurs cornes ; des sonnailles distinctes peuvent également être attribuées à la montée, à l'estive, à la descente et peuvent être adaptées au contexte (petites cloches en cas de décès dans la famille).

Les éleveurs ou entrepreneurs de transhumance tenaient les comptes de la transhumance à pied sur des  *carnets de route*, le plus célèbre étant celui de de Noé de Barras, entrepreneur de transhumance au XVIe siècle. Les bergers tiennent aujourd'hui essentiellement des  *cahiers d'alpage*.

Des inscriptions et gravures de bergers figurent sur la pierre ou le bois dans les cabanes et bergeries de plaine, notamment dans celle de Crau, ainsi que sur les pierres et portes de cabanes des alpages, et ont souvent pour objectif de marquer leur passage. Plus contemporains sont les parcs de tri et de contention, les machines à traire, les panneaux solaires comme l'usage de l'hélicoptère pour ravitailler les cabanes isolées. Dans le lit de la Durance, se trouvent des galets verts constellés de taches blanches comme des boutons de variole. Ces pierres de picote ou *variolite* étaient réputées protégées et guérir les moutons de la clavelée (variole des moutons). Des bouquets de houx suspendus figurent encore dans certaines bergeries, afin de défendre le troupeau contre l'ecthyma. Saint-Véran, évêque de Cavaillon au VIe siècle, est le patron des bergers transhumants de Provence, qui lui demandaient protection.

Le Cor des Alpes, instrument à vent en bois, utilisé pour communiquer à distance en montagne, servait parfois au cours de la transhumance. Il est surtout de nos jours pratiqué en Suisse.

Au-delà de ce qu'en ont écrit les scientifiques et de la place qu'elle occupe dans les religions monothéistes, autour du mouton et surtout de l'agneau, la transhumance ovine est aussi un sujet

récurrent dans l'art et notamment dans la littérature. Ainsi, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, Jean Giono, Henri Bosco, Marie Mauron, Charles Galtier, Elian-J. Finbert et bien d'autres ont écrit des pages mémorables sur la transhumance. Des peintres, tels Émile Loubon Théodore Jourdan, Léo Lélée ou Eugène Burnand, l'ont aussi représentée. Des photographes tels Robert Doisneau ou Marcel Coen ont pu lui consacrer des reportages juste avant qu'elle cesse de se faire à pied. La filmographie de la transhumance est par ailleurs importante. Elle est aussi très bien documentée dans les corpus d'images (fixes et animées) et de témoignages enregistrés, conservés dans les services d'archives, les musées et autres centres de ressources. Pour la Provence et les Alpes du Sud, de nombreux musées et écomusées présentent ainsi des collections spécifiques : Écomusées de la Roudoule (Alpes Maritimes), de la Javie (Alpe de Haute-Provence), de la Crau (Bouches-du-Rhône) et de Pontebarnardo (Valle Stura) ; Museon arlaten, Musée de la Camargue, de Salon de la Crau et de l'Empéri (Salon-de-Provence), des ATP de Draguignan (Var), de la Vallée (Ubaye), des Merveilles (Alpes Maritime), de Gap (Hautes-Alpes), Musée dauphinois (Grenoble), Ethnopole de Salagon (Alpes de Haute-Provence) ; Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix en Provence), Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM, Marseille) (...).

## II- APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

### 2.1- Modes d'apprentissage et de transmission

Le **Centre de Formation du Merle** (Montpellier SupAgro, aujourd'hui d'hui **L'Institut Agro**,) structure et assure la formation professionnelle des bergers salariés transhumants avec une promotion d'une quinzaine de futurs professionnels par an : formation théorique et nombreux stages : agnelage, gardiennage de printemps, alpage. Il délivre un Brevet Professionnel Agricole « Travaux de la Production Animale » spécialité « Élevage de Ruminants ».

La formation est située sur le domaine du Merle. Ce domaine de 400 h fut légué au début du XXe siècle par la famille Abram dans le but d'y poursuivre des actions de formation et d'expérimentation, en lien avec les productions de la Crau, l'élevage ovin transhumant et le fourrage. Là s'organise, dès après la Seconde Guerre mondiale, la modernisation de l'élevage ovin transhumant du sud-est de la France, avec la mise en place de formations pour les assistants bergers départementaux, les éleveurs et les bergers transhumants et, en 1955, la constitution d'un haras de béliers mérinos d'Arles. Aujourd'hui, en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles et les collectivités territoriales, le domaine fait l'objet d'un plan de développement devant l'amener à jouer dans les années à venir le rôle de *plateforme pédagogique et expérimentale, spécialisée dans l'élevage ovin transhumant, la gestion de l'eau et la production de foin de Crau AOP*.

Le **Lycée agricole de Carmejane** (Le Chaffault, Alpes de Haute-Provence) assure la formation des éleveurs ovins. Située au cœur de la zone préalpine, sa **ferme expérimentale** a quatre principales missions : la production, la formation, l'expérimentation et l'amélioration génétique. Depuis plus de 30 années désormais, elle joue ainsi un rôle moteur indispensable dans le développement des systèmes d'élevages pastoraux et transhumants préalpins. Les savoirs se transmettent aussi par parrainage, notamment les bergers acquérant progressivement des bêtes et s'installant comme *herbassiers* sans terre ni bâtiment d'élevage. Une étude sur les savoirs vétérinaires traditionnels liés à l'activité agro-pastorale des territoires de Provence et à la pratique de la transhumance est en cours (Groupement de Défense Sanitaire des Bouches-du-Rhône, Maison de la transhumance, Association Tetrafolia). Il s'agit à la fois de préserver ces savoirs, mais aussi, pour les plus pertinents, d'en assurer la transmission.

### 2.2- Personnes/organisations impliquées dans la transmission

- Centre de Formation du Merle (L'Institut Agro).
- Formation berger-vacher d'alpage (CFPPA de Die, de la Motte Servolex et de la Côte St André).
- Lycée agricole de contaminate-sur-Arve (alpage école).
- Associations de bergers.

### III. HISTORIQUE

#### 3.1- Repères historiques

L'étude des grottes bergeries d'altitude, occupées l'été, il y a quelques 5 000 ans dans la Drôme ou l'Isère, atteste déjà, au Néolithique, de mouvements saisonniers de troupeaux entre la plaine et la montagne, sur plusieurs dizaines de kilomètres et des centaines de mètres de dénivelé. Mais comme chez nos voisins italiens et espagnols, c'est au XI<sup>e</sup> siècle surtout que la pratique de la transhumance se généralise des plaines d'Aquitaine et de Gascogne vers les Pyrénées, du Languedoc vers les Causses et les Cévennes et de la Provence aux Alpes. Bien que longtemps très active, elle n'y connaît pas, faute sans doute d'un pouvoir unique et dominant sur les territoires cités, une organisation aussi élaborée qu'en Italie et en Espagne. Si bien que l'équivalent des *cañadas* et des *tratturi*, les *drailles* dans le sud de la France, n'ont pas laissé là de vestiges aussi impérissables. Dans les Alpes, les chartreux et les cisterciens font déjà déplacer leurs troupeaux au XII<sup>e</sup> siècle, l'hiver dans les plaines et l'été dans les alpages mais comme l'indique l'historien Henri Falque-Vert, sur d'assez brèves distances jusqu'alors. C'est au XIII<sup>e</sup> siècle que les archives provençales signalent, venant des Alpes, de grandes transhumances. Leurs conducteurs y sont priés d'emprunter "*les anciennes drailles*", ce qui laisse penser que la pratique est déjà bien installée. Elle consiste là, à conduire au début de l'hiver, dès que la neige et le froid empêchent le pâturage, de grands troupeaux pâturer dans la plaine. Si les montagnards qui n'ont que quelques dizaines de brebis et de chèvres les gardent à l'étable jusqu'au printemps, il ne peut en être de même des grands troupeaux des seigneurs ou des ecclésiastiques. Les provisions de foin et la taille des bergeries n'y suffiraient pas. Aussi, pas d'autre solution pour eux que de les envoyer plus bas, sous un climat plus clément où l'herbe reste verte. Les géographes qui qualifieront "*d'inverse*", cette transhumance qui va l'hiver, de la montagne à la plaine, et de "*normale*" celle qui va l'été, de la plaine à la montagne, devaient ignorer ce fait. Quoi qu'il en soit, c'est grâce à cette transhumance hivernale que des établissements religieux accroissent leur cheptel et peuvent en vivre. C'est le cas de plusieurs ordres religieux et notamment des Chalaisiens dont les troupeaux migrent de pâturages en pâturages, entre Dauphiné et Provence. Du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les grands troupeaux ovins du sud de la France, de l'Aquitaine à la Provence, sont conduits à pied, l'été, en transhumance. Dans la basse vallée du Rhône, les propriétaires de ces troupeaux, au XIV<sup>e</sup> siècle, sont appelés *capitalistes* à cause des têtes (*caput* en latin) de bétail qu'ils possèdent. On ajoutera à cela que le troupeau, en provençal, se dit *l'ave*, l'avoire. La transhumance à pied, son organisation et ses étapes a fait l'objet de très nombreuses descriptions. Cette forme de transhumance, qui perdure encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, donnera lieu à l'une des plus célèbres unités muséographiques de Georges Henri Rivière, pour la galerie culturelle du Musée national des arts et traditions populaires.

#### 3.2- Évolution/Adaptation/emprunts de la pratique

Parfois considérée comme une relique du passé, notamment à l'époque où était prônée largement l'agriculture dite intensive, la transhumance est une pratique qui n'a pourtant jamais cessé de savoir s'adapter. En passant, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de la production de la laine à celle de la viande, en acceptant de renoncer à la transhumance à pied, au profit du train puis du camion, en s'organisant collectivement en alpages, en prenant une part active aux mesures-agri-environnementales, en s'organisant pour assumer avec succès de lourdes contraintes sanitaires, la profession pastorale a constamment témoigné d'une remarquable capacité d'adaptation. S'il exige toujours des savoir-faire de haut niveau autant qu'un grand sens des responsabilités, le métier de berger s'est lui aussi modernisé. L'aménagement de points d'eau, le recours à l'hélicoptère, l'usage des énergies renouvelables (solaire, thermique et photovoltaïque ; éolien), de la téléphonie mobile et d'outils numériques, des cabanes aménagées, des clôtures mobiles, des parcs de contention (...), tous ces exemples témoignent de la capacité qu'ont les éleveurs et les bergers à mettre à profit les avantages de leurs temps.

## IV. Viabilité de l'élément et mesures de sauvegarde

### 4.1- Viabilité

#### *Vitalité*

Toutes les formes de transhumance existantes en Provence et dans les Alpes, à distance ou de proximité, estivale ou hivernale, ovine ou bovine, concernent une forte proportion des effectifs : 75% des ovins du massif estivent, 28% des bovins, 20% des vaches laitières.

C'est dire la vitalité de la pratique, composante essentielle de l'élevage pastoral, à tel point qu'il est difficile de séparer transhumance et pastoralisme pour les ovins et les bovins.

Ainsi se maintiennent les surfaces pastorales sur les dernières décennies comme les effectifs transhumants : le gros de la déprise pastorale datait de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup>.

La mobilité des troupeaux, à toutes les échelles, comme leur dimension pastorale, sont un facteur essentiel d'adaptation aux aléas climatiques et conforte la résilience des systèmes d'élevage transhumants. On note ainsi une augmentation de la mobilité des troupeaux en lien avec le changement climatique, mais aussi avec l'augmentation de la pression foncière en vallées comme en lisière des agglomérations.

La diversité floristique des parcours et alpages représente aussi une biodiversité alimentaire (Brosse-Genevet E., Fabre J., Garde L., 2016. Guide pastoral caprin, Ed. Cardère, 124 p.) qui apporte une grande diversité de fonctions d'alimentation, des services sanitaires aux animaux, ainsi que des saveurs spécifiques aux produits de la transhumance, lait, fromage, viande.

La vitalité du métier de berger avec ses savoirs liés, qui a toujours été généralisé sur les troupeaux ovins transhumants, est également attestée.

Les politiques publiques, de plus en axées sur les surfaces pâturées et les services écosystémiques rendus, ont largement encouragé les pratiques de transhumance depuis les années 1970 par des moyens réglementaires comme par des soutiens financiers.

La structuration de l'action technique d'accompagnement par les services pastoraux comme par les territoires ont été et sont encore un support important pour la vitalité de la pratique.

Il est important de mentionner également le très fort attachement culturel aux pratiques de transhumance et de gardiennage (qui sont étroitement liés) chez les éleveurs ; ils ont ainsi maintenu ces pratiques par-delà les fortes pressions d'intensification que les filières faisaient et font encore peser sur l'élevage.

Ils y ont été encouragés par deux leviers essentiels sur le plan économique, mais aussi sur celui de la reconnaissance sociale :

- La valorisation des produits issus de la transhumance, notamment dans les Alpes du Nord avec les AOP/IGP fromagères, mais aussi avec le développement de la transformation et des circuits courts répondant à la demande du consommateur
- La contractualisation agroenvironnementale couvrant très largement les espaces pastoraux reliés par les mouvements de transhumance, au titre de la biodiversité et de la défense de la forêt contre l'incendie.

A ces deux leviers s'ajoute un enjeu essentiel, mais plus difficilement monnayable, celui de l'entretien par le pâturage de paysages ouverts, semi-ouverts et en mosaïques, support de l'attractivité touristique des paysages pastoraux reliés par la transhumance. Des opérations de débroussaillage locales sont ainsi menées sur fonds publics à l'initiative d'un certain nombre de territoires.

Enfin l'organisation collective des éleveurs, à travers les Groupements pastoraux, Associations foncières pastorales, Associations de Transhumance hivernale, témoigne de la vitalité et de la robustesse de la pratique de la transhumance en permettant de mutualiser les moyens, le foncier et les coûts.

### ***Menaces et risques***

Pour autant, un certain nombre de menaces pèse sur le maintien de l'élevage transhumant.

Tout d'abord, se pose la question de l'attractivité des métiers d'éleveur et de berger, dans des villages parfois très dépeuplés et loin des attentes et commodités de la vie contemporaine. À cet égard, l'accessibilité du téléphone mobile et d'internet devient un enjeu important. L'isolement social peut ainsi peser sur le projet de fonder une famille.

La transmission des savoirs pastoraux nécessaires à la transhumance est également un enjeu important. Malgré les efforts consentis en termes de formation, certains professionnels témoignent d'une déperdition de connaissances.

L'évolution des politiques publiques conditionne également étroitement le maintien des surfaces pastorales et la transhumance qui les relie. En premier lieu, la question de l'éligibilité des surfaces pastorales, notamment dans les landes et les bois, est susceptible de remettre en cause la transhumance hivernale, mais aussi le maintien du pâturage de quartiers boisés nécessaires à l'équilibre de l'alpage notamment comme ressource abritée face aux aléas climatiques. Par ailleurs, le maintien de soutiens publics à l'organisation collective de l'élevage et au regroupement du foncier sont nécessaires au maintien de la transhumance.

Les questions sanitaires représentent un enjeu croissant notamment face au regroupement des troupeaux et aux contacts entre ongulés domestiques et sauvages. La résurgence de certaines pathologies comme l'émergence de nouvelles pathologies à la faveur du changement climatique sont ainsi à surveiller étroitement.

Le très fort développement d'activités de loisirs sur les espaces pastoraux, en alpages comme dans les Préalpes et les collines méditerranéennes, est source de tensions croissantes. Cet impact touche notamment le déploiement d'activités touristiques estivales dans les stations de montagne. À cet égard, la multiplication des chiens de protection est un facteur de crispation et d'incidents importants jusque dans les villages.

L'enjeu de biodiversité (faune et flore) se traduit aussi dans les espaces protégés par des risques d'exclusion spatiale et/ou temporelle du pâturage. C'est un enjeu très fort que de trouver à l'inverse des solutions gagnant-gagnant avec les acteurs de la protection de la nature, alors que la biodiversité qu'ils protègent est largement façonnée par le pâturage.

Les atteintes à la circulation, à pied comme en camion, sont une menace sur la transhumance : veiller au maintien des accès sur les voies de circulation, qui peuvent être entravés par les circulations routière, les contraintes sanitaires, le durcissement des règles sur le bien-être animal, les espaces protégés.

La dernière mais non la moindre des menaces est celle des grands prédateurs et essentiellement les meutes de loups dans les Alpes et en Provence, dans une bien moindre mesure les lynx. La pression forte de la prédation, les pertes économiques liées au stress au troupeau, les contraintes lourdes de la protection des troupeaux et en premier lieu l'accroissement de travail, les tensions croissantes avec les usagers de loisir de l'espace, tout particulièrement liés aux chiens de protection, enfin la détresse et les atteintes psychologiques sont autant de facteurs de découragement et de moteurs qui remettent en cause la transhumance. Il est à noter que les temps de déplacement des troupeaux sont des temps spécifiques de vulnérabilité aux prédateurs.

Au total, l'absence des éleveurs transhumants et des services qui les accompagnent des instances de gouvernance est une menace sur les prises de décision concernant leur avenir, et ce d'autant plus que les transhumants sont souvent « de passage » et « étrangers » aux territoires de destination, d'où une difficulté à faire prendre en compte leurs besoins dans les politiques territoriales locales et une plus forte exposition des transhumants en cas de problèmes.

#### **4.2- Mise en valeur et mesures de sauvegarde existantes**

##### ***Modes de sauvegarde et de valorisation***

- Maison de la transhumance, Centre d'interprétation des cultures pastorales méditerranéennes (Domaine du Merle, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône). Fondée en onnée en 1997, par des

éleveurs, des gestionnaires d'espaces naturels et des opérateurs culturels, cette association a pour objectif d'associer les diverses compétences de ses membres pour défendre et faire valoir le modèle de relation homme/nature/animal représenté par la transhumance dans l'espace méditerranéen, soutenir les professionnels qui en vivent et multiplier pour cela des médiations de tous ordres. Son siège est établi en 2012 au domaine du Merle, sur la commune de Salon-de-Provence, propriété de Montpellier SupAgro, aujourd'hui *L'Institut Agro*. Un Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance y est aménagé depuis 2019 : ouvrages spécialisés, revues et périodiques, rapports et archives de recherche, documents iconographiques (principalement photographiques), sonores, analogiques et numériques. L'Écomusée du Pastoralisme (vallée de la Stura, Piémont, Italie), est partenaire de la Maison de la transhumance pour le projet *La Routo. Sur les pas de la transhumance*.

- Maison du Berger et des cultures pastorales alpines (Champoléon, Hautes-Alpes) : lieu d'accueil, d'expositions, de recherche et d'événements culturels à destination de tous les publics et des professionnels de l'élevage et de l'alpage : expositions semi-permanentes, expositions temporaires, médiation culturelle, animations pédagogiques, édition de livres, recherche, centre de ressources *Pastoralisme et cultures montagnardes*, blog emploi-berger.
- Maison des Alpes (Besse en Oisans, Isère). Expositions permanente et temporaires, sorties en alpages, randonnée des bergeries, conférences, festival *Les alpages font leur cinéma*.
- Maison de l'alpage (Servoz, Haute-Savoie). Centre d'informations sur les alpages et l'agropastoralisme. Expositions temporaires et permanentes, visites commentées, centre de documentation sur les alpages et la vie en montagne, ainsi que différentes animations au cours de l'année.
- Fêtes de la Transhumance (ou des Bergers ou *Montées à l'alpage*). Il en existe plus d'une trentaine, de la Provence aux Alpes, essentiellement en fin de printemps plus rarement à l'automne (*Revendran, Retour ou descentes des alpages...*). Les plus anciennes sont Saint-Rémy de Provence, Istres et Die. La majorité d'entre elles apparaissent au début des années 1990, avec la montée en puissance de la patrimonialisation et la multiplication de fêtes diverses liées à la ruralité ou ce qui en reste (battages, labours à l'ancienne, vieux métiers...).
- Fêtes pastorales organisées l'été en alpages, très nombreuses sur l'ensemble du massif (*Amountagna, Alpages en Fêtes, Les Foulées du Sel, Colporteurs des alpages...*), Bataille des Reines (Haute-Savoie), Fête de la Brebis Brigasque (La Brigue)...
- Fêtes des fromages (Alpes du Nord) : Reblochon, Bleu du Vercors, Beaufort, Fête des fromages de Savoie, Beaufort Expérience...
- Journées en alpages organisées par les Chambres d'agriculture (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) et leurs partenaires (Maison Régionale de l'Élevage, Agneau de Sisteron Label Rouge, CERPAM, FROSE...) ou les services pastoraux (Festival *Au bonheur des Mômes*) ; Vivre l'alpage (Maison du Berger) ; Sorties en alpages (Maison des Alpes).
- Accueil à l'alpage, nombreux dans les chalets d'alpages des Alpes du Nord.
- Sentiers de découvertes : *Amountagna* (Villars-Colmars, Alpes de Haute-Provence), *La draille des coussouls* (Saint-Martin-de-Crau, Bouches-du-Rhône), *Le sentier Marcel* (Bléguiers, Alpes de Haute-Provence), *Sentiers des bergers en Belledonne* (Isère)...
- Festivals du Film *Pastoralisme et Grands Espaces* (Isère), *Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain* (Digne), *Ciné-Berger* (Saint-Bonnet en Champsaur)...
- Festival de l'alpage (Maison du Berger)
- Foires alpines d'automne : La Javie, Saint-André les Alpes, Barcelonnette, Monétier-les-Bains, La Grave/Chazelet, Seyne-les-Alpes, Champoléon, Thoard et d'hivernage ; Saint-Martin-de-Crau (février), Arles (avril).
- Outils et opérations pédagogiques : Mallettes pédagogiques : *La transhumance* (2007), *La Routo* (Maison de la transhumance, 2013) et de la Maison du Berger. *Mon carnet de l'alpage* et opération *Un berger dans mon école* (SEA Savoie et Haute-Savoie).
- Expositions : *Revenons à nos moutons (Prieuré de Salagon, 1987)*, *La Routo (Écomusée du Pastoralisme/IDEMEC, 2000)*, *1951. Transhumance. Sur la route des alpages (Archives municipales de Marseille/Maison de la Transhumance, 2002)*, *Comme une marée. Regards de Giono sur la*

*transhumance* (Centre Giono/Maison de la transhumance, 2006). *La transhumance, de la Provence aux Alpes* (Maison de la transhumance, 2008), *Premiers bergers des Alpes* (Musée dauphinois, 2008) *Un berger, des bergères* (Maison du Berger, FAI, 2010).

- Journal : *Pasto, le journal des p'tits bergers*. Réseau Pastor'@Ipes (parution annuelle).

À noter en 2013 dans le cadre de Marseille-Provence, capitale européenne de la culture, l'organisation d'une opération participative et itinérante imaginée par le Théâtre du Centaure, intitulée *TransHumance*, a permis un grand défilé final à Marseille qui attira plusieurs milliers de personnes et de nombreux médias.

#### **Actions de valorisation à signaler**

- *La Routo. Sur les pas de la transhumance*. Itinéraire agritouristique de valorisation des métiers, des produits et des patrimoines de la transhumance, porté par la Maison de la transhumance et l'Unione Commune Valle Stura. Ouverture du GR®69 La Routo au printemps 2021 (520 km entre Arles et Cuneo). Partenariat avec le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence (programme ALCOTRA). Programme Leader coopération avec 4 territoires (GAL). Production associée de vêtements de pleine nature en laine mérinos d'Arles, création d'une association (CPMA) labélisé en Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE).

- Programme *Pasteurs, Paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Maison de la transhumance. Valorisation des paysages créés par les troupeaux pastoraux et transhumants. Inventaire photographique et ethnographique, édition d'ouvrage, réalisation d'une exposition itinérante. Ce programme a également initié deux colloques organisés en 2016 (*Élevage pastoral, espaces protégés et paysages*) et 2020 (*Pastoralisme et nature protégée en Méditerranée Occidentale*) en partenariat avec le CERPAM et l'ARPE/ARB.

#### **Modes de reconnaissance publique**

De façon générale, la transhumance est reconnue et confortée en France au travers de la Loi Montagne de 1972 qui fournit les outils règlementaires de regroupement du foncier, d'accès au foncier et du regroupement des éleveurs qui permet de maintenir la mobilité des troupeaux.

Une forme de reconnaissance européenne découle plus récemment de l'application de la Directive Habitat, les grands sites pastoraux étant le plus souvent reconnus et classés au titre de leur biodiversité façonnée et entretenue par le pâturage. À l'échelle régionale, l'élevage pastoral, pratiquant la transhumance, est soutenue dans le cadre des programmes Feader du PDR par des mesures dédiées (équipements pastoraux, études pastorales) ainsi que par des outils territoriaux d'animation spécifiques (Plans pastoraux territoriaux, Plans d'Orientation pastoraux intercommunaux). Par contre il n'existe pas de mode de reconnaissance de la mobilité des troupeaux en tant que telle.

#### **4.3- Mesures de sauvegarde envisagées**

La transhumance repose sur des principes de mobilité des troupeaux et des hommes et de sécurité des conditions de cette mobilité. Sa pérennité dépend de la pérennité des systèmes d'élevage qui la pratiquent, aussi bien au plan économique que sociétal. Aussi les mesures de sauvegarde doivent-elles être très diverses pour couvrir ces différentes dimensions.

#### **Conserver des systèmes en mouvement**

- Maintenir les chemins de transhumance à pied notamment dans les dispositifs d'urbanisme ; en assurer la promotion par un marquage sur le terrain.
- Codifier les conditions de transport pour la transhumance en camion, assurant le droit du travail et le bien-être animal, dans un dispositif stable.
- Favoriser la reconnaissance et le développement des systèmes d'élevage dits « herbassiers », éleveurs sans terre transhumants.

### ***Assurer les conditions d'un maintien des surfaces utilisées par les transhumants***

- Établir un plan de sauvegarde des surfaces pastorales utilisées actuellement en fixant un objectif à l'échelle du Massif alpin de maintien à échéance de dix ans.
- Sécuriser l'accès au foncier y compris pour les terres d'hivernage des troupeaux.
- Inclure la préservation des surfaces pastorales dans les documents d'urbanisme.
- Augmenter les investissements pour le débroussaillage pastoral.
- Assurer le logement des bergers dans des conditions dignes au moyen de logements fixes (cabanes, chalets,...) ou mobiles (roulottes pastorales, cabanes d'appoint héliportables, ...)

### ***Reconnaître à la PAC les spécificités des systèmes transhumants***

- En amont, pérenniser l'éligibilité des surfaces pastorales, y compris les landes et les bois pâturés, dans le cadre du premier pilier de la PAC.
- Maintenir les aides aux formes collectives de regroupement des éleveurs et du foncier, notamment dans le cadre du second pilier de la PAC (actuelles MAEC), ou établir des dispositifs spécifiques de soutien.

### ***Intégrer les enjeux et acteurs de la transhumance dans les espaces de gouvernance***

- En terme de gouvernance, proposer une représentation du pastoralisme formelle et officielle, reconnue par l'État (à la manière des Fédérations de chasse), agissant aux échelles départementale ou régionale (Services pastoraux) et nationale (Association Française de Pastoralisme); cette représentation pourrait être formellement mobilisée dans les Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites aux échelons départementaux, régionaux et nationaux.
- Créer des instances de dialogue et de gouvernance partagée dans les territoires protégés afin de sécuriser les pratiques pastorales et d'éviter les logiques d'exclusion ou de restriction d'usage liées à la protection de la nature.
- Établir des instances de médiation pour faciliter la cohabitation de l'élevage transhumant et des activités de loisir dans les espaces pastoraux; développer les initiatives de communication y contribuant.

### ***Accompagner une contribution économique des systèmes transhumants***

- Protéger les signes de qualité existant provenant de l'élevage pastoral; inclure le fait de la transhumance dans les cahiers des charges; développer des marques ou signes de qualité liés aux produits pastoraux de l'élevage pastoral (agneaux d'alpage par exemple); protéger les fromages et produits au lait cru.
- Mettre en place un dispositif de surveillance sanitaire national assurant la sécurité sanitaire des animaux transhumants et des ongulés sauvages, incluant la réduction du risque de transmission croisée.
- Pérenniser les aides à la protection des troupeaux et notamment la prise en charge du temps de travail supplémentaire induit; autoriser dans des conditions stables et réactives le droit de défense des troupeaux en cas d'attaque de prédateurs par les éleveurs ou des intervenants spécialisés (brigade, louvetiers).
- Favoriser le développement de pôles de recherche dédiés aux problématiques de l'élevage transhumant et à ses capacités d'adaptation, relevant de la conduite des systèmes d'élevage, de la génétique animale, des processus de fabrication et de la typicité des produits (...).

### ***Transmettre les savoirs, faire connaître, partager, créer des vocations***

- Favoriser le renouvellement et la transmission des exploitations, ainsi que l'installation vers des systèmes d'élevages durables pratiquant la transhumance.
- Encourager la transmission des savoirs liés à l'élevage transhumant dans les écoles d'éleveurs et de bergers.
- Établir un plan de communication promouvant l'élevage transhumant en s'appuyant et renforçant les initiatives déjà existantes.

- Informer, expliquer, convaincre les membres de la société urbaine, dont les touristes et les consommateurs, à l'aide des différents moyens d'expression et de diffusion culturelles (exposition, édition, audiovisuel, fêtes, foires, festivals, itinéraires de randonnée thématiques...). Mettre en œuvre des actions pédagogiques, à destination des jeunes, des habitants des territoires et des hôtes visiteurs, notamment à propos des paysages des milieux pâturés.
- Mettre en place un centre de veille de la transhumance, notamment à l'échelle méditerranéenne, à même d'observer l'évolution de la pratique.

#### 4.4- Documentation à l'appui

##### **Récits liés à la pratique et à la tradition**

- Images en Manœuvres Éditions / Maison de la transhumance / Archives municipales de Marseille : 1951. *Transhumance. Sur la route des alpages*, 2002 (43 mn).
- France Culture *Radio Libre* : *Dans l'hiver des bergers de la Crau*, 2004 (58 mn).
- Deffontaines Jean-Pierre, *Un sentier pastoral*, DVD, INRA Éditions Educagri Éditions, 2004.
- France Inter *Interception* : *Tant qu'il y aura des bergers*, 2011 (47 mn).
- Émissions Radio Estives (Maison du Berger).
- Campagnes ethnographiques réalisées lors des programmes 1951. *Transhumance. Sur la route des alpages (2001-2002)*, *Pastreja (2008-2010)* et *Pasteurs Paysages (2014-2016)*, ainsi que celles en cours menées par Stéphane Féo (Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance).
- *La Transhumanza. Una civiltà in estinzione o in transizione ?* (CD Rom, Programme Cultura 2000, 2005).
- *Transhumance et développement durable, de la Provence aux Alpes* (CD Rom, Maison de la transhumance, 2007).

##### **Inventaires réalisés liés à la pratique**

- Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée - MuCEM (Marseille, Bouches-du-Rhône) : <https://www.mucem.org/collections/explorez-les-collections>
- Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (Aix en Provence, Bouches-du-Rhône) : <https://www.mms.h.univ-aix.fr/mediatheque>
- Museon Arlaten (Arles, Bouches-du-Rhône) : <http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13>
- Archives du Parlement de Provence – Archives départementales des Bouches du Rhône (Marseille) : <http://www.archives13.fr>
- Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance (Maison de la transhumance/L'Institut Agro ; Domaine du Merle, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône) : <https://www.transhumance.org/notre-developpement/centre-euro-mediterraneen-de-ressources-sur-la-transhumance>
- Centre Régional de Documentation Occitane (Mouans Sartoux, Alpes-Maritimes) : <http://www.centreregionaldocumentationoccitane.fr>
- Musée des Arts et Traditions Populaires (Draguignan, Var) : [http://www.dracenie.com/fr/musee\\_des\\_atp](http://www.dracenie.com/fr/musee_des_atp)
- Ethnopôle de Salagon (Mane, Alpes de Haute-Provence) : <http://www.musee-de-salagon.com/les-collections.html>
- Centre de ressources « Pastoralismes et Cultures Montagnardes » (Maison du Berger, Champoléon, Hautes-Alpes) : <https://maisonduberger.com/le-centre-de-documentation>
- Cinémathèque d'images de Montagne (Gap, Hautes-Alpes) : <https://www.cimalpes.fr/Parcours-th%C3%A9matiques-Pastoralisme-alpin-1175-0-45-0.html>
- Musée dauphinois (Grenoble, Isère) : <https://musees.isere.fr/musee/musee-dauphinois>

##### **Bibliographie sommaire**

- Musset Danielle., Emery François-Xavier, *Histoire et actualité de la transhumance en Provence*. Forcalquier, Les Alpes de Lumière, 1986.

- Royer Jean-Yves, *Le journal de Noé de Barras, Un entrepreneur de transhumance au XVème siècle*, Forcalquier, Les Alpes de Lumière, 1988.
- Duclos Jean-Claude, Pitte André, *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Musée dauphinois, Drailles, Clair de terre, Glénat, 1994.
- Garde Laurent (dir.), *Guide pastoral des espaces naturels du sud-est de la France*, CERPAM et Méthodes et communication ; 1996.
- Fabre Patrick, *Hommes de la Crau, des coussouls aux alpages*, Cheminements, 1997.
- L'Alpe n°3, *Transhumances*, Glénat, Musée dauphinois, 1999.
- Gardelle Charles, *Alpages, terres de l'été (Savoie ; Dauphiné)*, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 1999, 2000).
- Duclos Jean-Claude, Fabre Patrick, Molénat Gilbert (dir.), *Transhumance. Relique du passé ou pratique d'avenir ?* Journées euroméditerranéennes de la transhumance. Saint-Martin-de-Crau et Le Coudray-Macouard, Cheminements/Maison de la transhumance, 2002.
- Fabre Patrick, Lebaudy Guillaume (dir.), *1951. Transhumance. Sur la route des alpages*. Marseille, Images en Manœuvres éditions/Maison de la transhumance, 2002.
- Jourdain-Annequin Colette, Duclos Jean-Claude (dir.), *Aux origines de la transhumance. Éditions Picard, 2006.*
- Brisebarre Anne-Marie, *Bergers et transhumances*, Éditions de Borée, 2007.
- Collectif, *Virtual museum of European transhumance*, Programme Cultura 2000, 2007.
- Fabre Patrick, Lebaudy Guillaume (dir.), *Le Mérinos d'Arles. Passion de bergers*, Marseille, Images en Manœuvres Éditions/Maison de la transhumance, 2010.
- Meuret Michel (coord.), *Un savoir-faire de bergers*, E d. Quae, 2010.
- Loyet Roger, *Pastoralisme en Savoie*, Marthod, 2011.
- Lebaudy Guillaume, Fabre Patrick, Martini Stefano, Rosso Maria-Helena. (dir.). *La Routo. Sur les chemins de la transhumance entre les Alpes et la mer*. Réédition augmentée. Ecomuseo della pastorizia, Maison de la transhumance, Maison du berger, Nerosubianco ed. Pietraporzio, 2012.
- Gourdon Michel et Marie-Louise, *Nos bergers. Histoire du pastoralisme dans les Alpes Maritimes*, Éditions du Cabri, 2014.
- Collectif, coordonné par ASPIR, *Petit manuel du berger d'alpage*, La Cardère, 2015.
- Roux Lionel (photographies), Duclos Jean-Claude, Fabre Patrick, *Pasteurs, paysages – pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Arles, Actes Sud/Maison de la transhumance, 2016.
- Duclos Jean-Claude, *La transhumance. Actualité d'une pratique millénaire*, Éditions Le Dauphiné Libéré, collection Les Patrimoines, 2018.
- Duclos Jean-Claude, *Historiographie de la transhumance*, Communication aux membres de l'Académie d'Arles, juin 2018.

### **Filmographie sommaire**

- *La Grande Pastorale* (Jean Gourguet, 1935, 20 mn)
- *Pastorale d'automne* (Édouard Logereau, 1957, 14 mn)
- *Gens et métiers de Provence* (Jean Mascaux, 1958, 50 mn)
- *Bergers des grands espaces*
- *Fils de transhumance, un troupeau entre la Crau et l'Alpe* (Gérard Marot, 2003, 33 mn)
- *La transhumance d'Alphonse* (Denis Buttner, 52 mn, 2005)
- *Les bergères* (Denis Buttner, 2011, 64 mn)
- *Les bergers du futur* (Lionel Roux, 2018, 52 mn)
- *Sur la route des bergers* (Pascal Cardeillac, 2019, 52 mn)
- *Moments d'Alpages en Belledonne* (François-Xavier Busnel, 2006, 26 mn)

Depuis 1992, un festival *Pastoralismes et Grands espaces* est organisé en octobre en Isère et met les films en concours. La production moyenne déposée sur ce festival est de 12-15 courts et longs métrages, fictions ou réalités, chaque année.

Le Festival du Film Pastoralismes et Grands espaces, recense et prime les initiatives

cinématographiques relatives au cinéma pastoral (depuis 2012, les versions antérieures sont accessibles à la fédération des alpages de l'Isère). Un moteur de recherche est proposé sur le lien ci-après : <http://www.festival-pastoralismes.com/catalogue/>  
<http://www.festival-pastoralismes.com/>

Depuis 2019, se tient également en début de printemps le festival du Film *Pastoralisme d'aujourd'hui et de demain* à Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence). Organisation CERPAM, ESTIVALP, Maison de la transhumance.

### **Sitographie sommaire**

CERPAM : <https://cerpam.com>

ADEM : <https://adem26.wordpress.com>

Fédération des Alpages de l'Isère : [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org)

Société d'Économie Alpestre de Savoie et Haute-Savoie : [www.echoalp.com](http://www.echoalp.com)

Suaci Montagn'Alpes : [www.suaci-alpes.fr/-Pastoralisme,129-](http://www.suaci-alpes.fr/-Pastoralisme,129-)

Maison de la transhumance : [www.transhumance.org](http://www.transhumance.org)

Maison du Berger <http://maisonduberger.com>

Maison des alpages : [www.maisondesalpages-besse.com](http://www.maisondesalpages-besse.com)

Maison de l'alpage : [www.chamonix.com/maison-de-l-alpage,49-189756,fr.html](http://www.chamonix.com/maison-de-l-alpage,49-189756,fr.html)

## **5. Participation des communautés, groupes et individus**

### **5.1- Praticiens rencontrés et contributeurs de la fiche**

- CASTEX Anne - SUACI Montagn'Alpes - Directrice
- CARAGUEL Bruno - Fédération des Alpages de l'Isère - Directeur
- ROUILLON Antoine - Société d'économie alpestre de Haute-Savoie - Directeur
- MAILLAND Sébastien - Société d'économie alpestre de Savoie - Coordinateur
- NARBOUX Dominique - Association départementale d'Économie Montagnarde Drôme - Directrice
- GARDE Laurent - Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée - Directeur adjoint
- FABRE Patrick - Maison de la transhumance - Directeur

### **5.2 Soutiens et consentements reçus**

## **6. Métadonnées de gestion**

### **6.1- Rédacteurs de la fiche**

- CASTEX Anne - SUACI Montagn'Alpes - Directrice
- CARAGUEL Bruno - Fédération des Alpages de l'Isère - Directeur
- GARDE Laurent - Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée - Directeur adjoint
- FABRE Patrick - Maison de la transhumance - Directeur

### **6.2- Enquêteurs ou chercheurs associés ou membres de l'éventuel comité scientifique instauré**

### **6.3- Données d'enregistrement**

#### **Date de remise de la fiche**

28 février 2020